



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS

Le Cabinet

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

La Cellule de Communication de Son Excellence Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations, la Professeure Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse, porte à la connaissance de la Communauté de l'ESURSI et de l'opinion publique que l'Autorité vient d'apprendre, non sans émoi et tristesse, le décès du Professeur ABATA DIABA Matthieu, enseignant à la Faculté des Lettres de l'Université de Kinshasa.

En effet, il ressort du rapport des services compétents que dans la nuit du 07 au 08 janvier 2026, des individus armés non identifiés ont fait irruption au domicile du Regretté. Ayant délibérément tiré sur lui, ce dernier a été grièvement atteint, avant malheureusement de succomber de ses blessures, du fait de cet acte criminel d'extrême gravité. La dépouille mortelle a été acheminée à la morgue des Cliniques Universitaires de Kinshasa où elle est conservée.

A cet effet, Son Excellence Madame la Ministre condamne, avec la plus grande fermeté, cet acte odieux, qui endeuille tant la Communauté universitaire et scientifique, que la Nation tout entière. Tout en exprimant sa profonde consternation face à la disparition tragique de cet intellectuel de haut rang, Son Excellence Madame la Ministre adresse ses condoléances les plus attristées à la famille biologique du défunt ainsi qu'à l'ensemble de la Communauté universitaire nationale.

Par ailleurs, Son Excellence Madame la Ministre tient à préciser que les autorités judiciaires et sécuritaires compétentes ont été régulièrement saisies afin que toute la lumière soit faite sur ce crime odieux et que ses auteurs en répondent, conformément aux lois de la République.

Fait à Kinshasa, le 08 Janvier 2026

La Cellule de Communication

